

Mantes-la-Jolie, le 14 février 2014

Communiqué de presse  
**MIPIM 2014**

**En 2014, le territoire de Seine Aval véritable « laboratoire grandeur nature » multiplie les projets et les innovations**

En 2014, le territoire de Seine Aval joue la carte de l'innovation en matière d'immobilier de bureau/commerces/activités mixtes/logements/équipements structurants et d'aménagement urbain et des espaces verts, dans le cadre du pilotage de l'Opération d'Intérêt National par l'Etablissement Public d'Aménagement de Seine Aval.

Situé à 30 mn de la Défense, Seine Aval propose sur une superficie de 400 km<sup>2</sup> regroupant 51 communes et 7 intercommunalités, un modèle de développement urbain conjuguant qualité urbaine et environnementale, avec comme objectif principal le maintien d'un équilibre entre la construction de logements, le développement de l'activité économique, l'amélioration de l'offre et du réseau de transports et la préservation des espaces naturels qui composent le territoire.

**Chiffres clés**

7 ZAC en cours et 3 études opérationnelles  
Correspondant à 13 000 logements neufs  
390 000 habitants  
15 000 entreprises  
120 000 emplois  
*Capacité d'aménagement dans les années à venir : 1 800 000 m<sup>2</sup> mettre en SDP SHON, dont 950 000 m<sup>2</sup> en logement, 750 000 m<sup>2</sup> en activités tertiaires et commerce et 90 000 m<sup>2</sup> en équipements publics*

**LE TERRITOIRE DE SEINE AVAL, VERITABLE « TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION »**

- En matière de réaménagement de centre ville, la commune de Carrières-sous-Poissy va se doter d'un écoquartier « Carrières Centralité ». Il suivra les objectifs du label national éco-quartier dont 60% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique, des équipements publics répondant au label BEPOS (bâtiment à énergie positive), le traitement naturel des eaux de pluie et l'utilisation des éco-matériaux. Sur le plan du développement durable/RSE, Seine Aval s'engage également avec une démarche éco-aménagement et la signature de la charte d'engagement « Responsabilité sociale et environnementale » pour la réalisation des marchés du Nouveau Grand Paris ;
- En matière de développement économique, il intensifie sa reconversion en se tournant vers des filières d'avenir telles que l'éco-construction représentée par la Fabrique 21 à Carrières-sous-Poissy, 1<sup>er</sup> programme immobilier en Ile-de-France et SynergieLAB aux Mureaux, laboratoire d'efficacité énergétique pour la ville de demain et plateforme inédite de formation et de recherche sur la transition énergétique. Mais également d'autres secteurs tels que les éco-industries, la logistique fluviale, les filières automobile et aéronautique, et le soutien à 50 PME à fort potentiel par un dispositif inédit d'aide « Performance PME Seine Aval » (2012-2014) ;
- Concernant son offre de transport et d'éco-mobilité, le réseau de bus TZen (à haut niveau de service) et des bus en sites propres se développe en Seine Aval tout comme la mobilité électrique avec le groupement de commandes initié par l'EPAMSA visant à poursuivre l'équipement du territoire en bornes de recharges pour véhicules électriques/hybrides rechargeables (une centaine de bornes prévues entre 2014 et 2015). Cela fait suite à l'expérimentation nationale SAVE (Seine Aval Véhicules Electriques) lancée en 2011 sur le territoire avec l'alliance Renault-Nissan, Schneider Electric, EDF, ERDF, Total et l'EPAMSA, avec le soutien de l'ADEME et du Conseil Général des Yvelines. De plus, le territoire bénéficiera en 2020, du prolongement ouest du RER E Eole maillon essentiel du Grand Paris, et qui le connectera directement au quartier d'affaires de La Défense ;

- La Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine, l'EPAMSA et le Conseil Général des Yvelines soutiennent, dans le cadre du projet de « Coeur vert », l'expérimentation de la culture du miscanthus menée en Seine Aval depuis 2010 par une équipe de recherche de l'INRA. Plante pérenne très productive et dépolluante, le miscanthus intéresse de nombreuses entreprises pour son potentiel de valorisation industrielle. Sa biomasse peut être utilisée dans l'élaboration de nouveaux biomatériaux pour la construction (isolant, béton) ou l'industrie (biocomposite des nouveaux plastiques) ainsi qu'en tant que source d'énergie. Les entreprises Calcia (Groupe Italcementi) à Guerville ou encore Alkern à Epône travaillent d'ores et déjà à son intégration dans la fabrication des matériaux de construction bio-sourcés du futur. L'association Biomis G3, domiciliée en Seine Aval, porte le volet économique de ce projet, en partenariat avec le projet de recherche scientifique Biomass For the Future (BFF) menée par l'Institut JP Bourgin de l'INRA à Versailles. Les résultats seront connus en 2014.

## **DES OPERATIONS PHARES QUI SOULIGNENT L'EFFERVESCENCE DU TERRITOIRE DE SEINE AVAL**

Le MIPIM sera l'occasion pour l'EPAMSA de dresser une revue de projets soulignant l'avancée de ses opérations emblématiques d'aménagement.

### **Carrières Centralité, un futur éco-quartier en coeur de ville ouvert sur la Seine**

#### **Architecte : Agence Nicolas Michelin et Associés**

Projet phare de la ville de Carrières, de la Communauté d'agglomération des 2 Rives et de Seine Aval, initié et piloté par l'EPAMSA, Carrières Centralité est une opération de réaménagement sur 44 hectares, du centre ville de Carrières-sous-Poissy (78). Elle est destinée à faire émerger une véritable centralité urbaine. Ce futur éco-quartier, ouvert sur le futur parc départemental Le Peuple de l'Herbe, accueillera également en son cœur un parc urbain de 10,5 hectares, développé par l'Agence Ilex, véritable « corridor écologique » et élément fédérateur des quartiers de Carrières-sous-Poissy.

L'opération prévoit entre autres 38 000 m<sup>2</sup> d'activités, de services et d'équipements privés ainsi que 2800 logements.

**Courant 2014** : phase de concertation du futur Parc urbain (5,88 M€ d'investissement) puis 2 phases avec en 2016, aménagement de la partie sud et en 2018 finalisation du parc.

**Second semestre 2014** : livraison du Groupe Scolaire Victor Schoelcher.

**Fin 2014** : livraison des programmes immobiliers « Quartz Vert » /Nexity (47 logements BBC en accession libre et locatif social) et fin 2015 : livraison de la résidence « La Closeraie » / Promogim (62 logements) dans le quartier du Parc.

**Horizon 2023** : livraison des logements et équipements.

### **Mantes Université, un nouveau coeur d'agglomération à proximité de la gare de Mantes-la-Jolie**

#### **Architecte : Bruno Fortier**

Première réalisation de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, Mantas Université a vocation à devenir le nouveau cœur d'agglomération du Mantois. Situé à proximité de la gare de Mantes-la-Jolie, desservie à horizon 2020 par le RER Eole, il a accueilli en 2013 une piscine « Aquasport » (MO : la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines, Architecte : Mimram) et l'Institut des Sciences et Techniques des Yvelines (MO : Région Ile-de-France, Architecte : Badia Berger), premier des 3 bâtiments de 5 000 m<sup>2</sup> du futur pôle technologique universitaire. En entrée de ville, se construit également Origami (agence Hauvette Paris et Siama), un programme immobilier de bureau de 3 500 m<sup>2</sup> réalisé par Interconstruction et Vinci Immobilier (livraison prévue fin 2014).

**En 2014**, début des chantiers suivants avec une livraison prévisionnelle en 2015/2016 :

- résidence étudiants/jeunes actifs de 145 logements avec Antin Résidences et ARPEJ,
- 35 logements en PSLA / Groupe Arcade en cours de commercialisation,
- 180 logements en accession /les Nouveaux Constructeurs en cours de commercialisation,
- 49 logements sociaux pour SOVAL ;

et le lancement des travaux du pôle commercial « la Halle en Ville » (Hammerson) et des espaces publics.

**Printemps 2014** : lancement d'une nouvelle consultation de promoteurs pour réaliser de nouveaux programmes de logements.

**2015** : début des travaux de l'Institut Universitaire Technologique (IUT) du pôle technologique universitaire.

**2020/2022** : achèvement du quartier à l'arrivée d'Eole.

### **Mantes Innovaparc, maillon stratégique de l'axe Paris - Normandie**

#### **Architecte : Christian Devillers**

Nouveau quartier d'activités, Mantes Innovaparc, s'inscrit dans la continuité du nouveau coeur d'agglomération de Mantes Université et son pôle technologique universitaire avec 58 hectares dont 170 000 m<sup>2</sup> SHON d'activités et de bureaux. Il est accessible par l'autoroute A13 et situé à proximité de la gare SNCF et RER (en 2020) de Mantes-la-Jolie.

En 2014, l'entreprise Sulzer Pompes France, leader mondial des pompes industrielles, prendra ses quartiers dans ses nouveaux locaux sur 21 000 m<sup>2</sup>. Cette installation, permettra à Sulzer Pompes France, présent depuis 1958 à Mantes-la-Jolie, de se développer au sein d'un territoire dynamique.

### **Ecopôle Seine Aval, le quartier des éco-activités des bords de Seine**

#### **Architecte : Agence Quintet**

Situé à Carrières-sous-Poissy/Triel sur Seine sur 90 hectares opérationnels (dont 50 cessibles), l'Ecopôle Seine Aval accueillera les éco-industries et les entreprises de l'éco-construction, à proximité d'un port économique, l'Eco-port des 2 Rives de Seine (34 hectares). La Fabrique 21, ouverte en 2012, en est l'actuelle vitrine en accueillant les éco-constructeurs sur 5 000 m<sup>2</sup>.

### **L'Ecoquartier Fluvial Mantes-Rosny, un projet urbain par nature**

#### **Architecte : Agence TER**

Labellisé Grand Paris, ce vaste et ambitieux projet de 498 000 m<sup>2</sup> qui intégrera 5 000 logements se donne pour double objectif de conjuguer intensification urbaine et aménagement paysager. L'objectif est de créer en bord de Seine un quartier animé, accessible à tous en profitant d'un enchaînement inédit d'espaces ouverts. Ce projet d'aménagement fera la part belle aux nouvelles méthodes de construction durable. L'agence TER pilote l'équipe de conception des espaces publics de ce projet.

**2014-2015** : poursuite de la concertation.

**2016** : début des travaux, premiers logements.

**2025** : livraison des logements, commerces et équipements.

---

#### **Contacts presse EPAMSA :**

*Amandine Martin, Responsable de la communication*  
01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - [a.martin@epamsa.fr](mailto:a.martin@epamsa.fr)

*Marie-France Bergamo, Grayling France*  
01 55 30 70 77- 06 32 66 72 49 - [mariefrance.bergamo@grayling.com](mailto:mariefrance.bergamo@grayling.com)